

Publié le

ID: 084-248400335-20241007-DC0572024-DE



mise en ligne le 08.10.2024

DECISION COMMUNAUTAIRE DC 057-2024

L'an deux mille vingt-quatre le 7 octobre

OBJET: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION SUD DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « NOS TERRITOIRES D'ABORD » POUR LE FINANCEMENT DU PROJET VELO ROUTE

Monsieur Le Président rappelle que dans le cadre du projet de réalisation d'une Vélo Route, la Région SUD au travers du dispositif « Nos Territoires d'abords » est en capacité d'allouer à notre Intercommunalité une subvention de 100 000 €.

VU les statuts de la Communauté de Communes notamment au travers de ses compétences mobilité, et aménagement du territoire

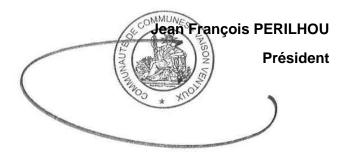
CONSIDERANT le plan de financement ci-annexé

Le Président,

SOLLICITE auprès du Conseil Régional PACA une subvention au titre du dispositif « Nos Territoire d'Abords » d'un montant de 100 000 €

APPROUVE le plan de financement ci-annexé

DIT que les crédits sont inscrits au budget



Envoyé en préfecture le 08/10/2024 Reçu en préfecture le 08/10/2024 Publié le

ID: 084-248400335-20241007-DC0572024-DE

DC057-2024

Plan de financement prévisionnel

Véloroute de l'Ouveze (Mollans-Sablet)

Nature des dépenses HT		Financeurs		%
Frais de maitrise d'ouvrage et de maitrise	177 200 €	Etat	712 777 €	36%
d'œuvre		Montant à préciser : AFITF		
Aménagements	1 777 200 €	Etat: DETR 2021	173 180 €	9%
		Région Sud: CRET 2015-2018	296 712 €	15%
		Région Sud : Complément	100 000 €	5%
		Département de Vaucluse AAP 2018-2020	160 923 €	8%
		TOTAL DES SUBVENTIONS	1 443 592 €	74%
		Auto-financement du Maitre d'Ouvrage (hors TVA)	510 808 €	26%
MONTANT TOTAL DES DEPENSES	1 954 400 €	TOTAL DES FINANCEMENTS	1 954 400 €	100%

Fait le 02/10/2024